

Code sécurité :

929DFBB1-0491-4F88-9040-E23125DC453E

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur www.lareunion.conges-btp.re

**CERTIFICAT ATTESTANT LE RESPECT DES OBLIGATIONS RELATIVES
AUX CONGES PAYES**

*(Article 45 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,
Arrêté du 25 mai 2016 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la
délivrance de certificats pour l'attribution de marchés publics et de contrats de concession)*

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE CANDIDATE

Nom et prénom

ou

Dénomination sociale

TECHNIQUES SPECIALES OI

Adresse ou siège sociale

TECHNIQUES SPECIALES OI
29 RUE BASSIN MASSOUTE
ZAE EPERON ATELIER 15
97435 ST GILLES LES HAUTS

502869837

SIREN Adhérent

0012499

n° Adhérent

5

Effectif déclaré (total des salariés dont apprentis et TTS)

Je soussigné, Arnaud DAGALLIER, Directeur de la Caisse de congés Payés du Bâtiment de la Réunion, dont relève l'entreprise pour les cotisations obligatoires relatives aux congés payés, atteste, conformément à l'article 45 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, que l'entreprise TECHNIQUES SPECIALES OI est en situation régulière vis-à-vis de la caisse:

⇒ en ce qui concerne les déclarations exigibles servant à l'assiette des cotisations de congés payés.

⇒ en ce qui concerne le paiement desdites cotisations exigibles à la date de délivrance de ce document.

A Saint-Denis, le 26/07/2017

Arnaud DAGALLIER
Directeur



Le présent certificat ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles il a été établi.